

Lettre ouverte à Monseigneur Louis Sankalé, Evêque de Nice, à propos de l'apéro porchetta-rosé



Avec son aimable autorisation, nous reproduisons ci-dessous la lettre ouverte de Me Henri-Charles Lambert, avocat au barreau de Nice, à Monseigneur Louis Sankalé, Evêque de Nice, à propos de l'apéro « porchetta-rosé ».

droite » de cette association ni sur le fait qu'un certain nombre de ses membres seraient catholiques.

Je n'ai eu connaissance que de la volonté des intéressés de protester contre l'appropriation de la voie publique pour la pratique du culte musulman, laquelle se trouve d'ailleurs jouxter le chevet de la Basilique Notre Dame.

C'est ce qui a motivé « la condamnation sans appel » que votre autorité épiscopale se rappelle soudainement pouvoir fulminer.

J'ai donc eu la curiosité de rechercher dans les derniers mois -et sans remonter à votre intronisation comme Evêque de Nice en mars 2005- si une pareille intervention avait connu un précédent.

Le 5 février 2010 à Kahta (Turquie) le corps d'une jeune-fille de seize ans a été découvert. Elle avait été enterrée vivante pour manquement à la « culture islamique de l'honneur » (sic).

(elle parlait en effet à des garçons)

Réaction de l'Evêque de Nice : **aucune**

Le 3 juin 2010, toujours en Turquie, votre frère dans l'épiscopat, Monseigneur Luigi PADOVESE est égorgé aux cris de « Allahou akbar ».

Réaction de l'Evêque de Nice : **aucune**

Le 31 octobre 2010, 53 chrétiens dont 2 prêtres meurent dans un attentat à la cathédrale Sayidat al Najat à Bagdad.

Réaction de l'Evêque de Nice : **aucune**

LETTRE OUVERTE

à Son Excellence Monseigneur Louis SANKALE

Evêque de Nice

Monseigneur,

J'avoue m'être frotté les yeux à la [lecture du communiqué](#) que vous avez adressé le 3 mars dernier à la presse et fait afficher dans la cathédrale Sainte-Réparate, par lequel vous dénoncez comme « une honteuse initiative » l'organisation d'un « apéro porchetta rosé » par une association « Nissa Rebela » un jour « dédié à la prière par les croyants musulmans ».

Je n'ai pas les renseignements ou les sources dont vous semblez disposer sur le caractère « d'ultra

Lettre ouverte à Monseigneur Louis Sankalé, Evêque de Nice, à propos de l'apéro porchetta-rosé

Le 8 novembre 2010, Asia Bibi, paysanne pakistanaise qui avait le tort d'être chrétienne, est condamnée à mort par pendaison pour « blasphème envers le Prophète » (elle avait comparé Jésus à Mahomet ou l'inverse).

Réaction de l'Evêque de Nice : **aucune**

A Noël, 38 chrétiens sont massacrés dans les villes de Jos et Maiduguri au Nigéria, d'autres sur l'île de Jolo aux Philippines, d'autres encore en Indonésie, toujours par des musulmans.

Réaction de l'Evêque de Nice : **aucune**

Le 1er janvier 2011, un attentat fait 21 morts parmi les fidèles de l'église copte Al Kissidine à Alexandrie (Egypte).

Réaction de l'Evêque de Nice : **aucune**

Le 4 janvier 2011, le gouverneur du Penjab (Pakistan) est tué pour avoir pris la défense d'une chrétienne condamnée pour avoir « insulté » le Prophète.

Réaction de l'Evêque de Nice : **aucune**

Le 2 mars 2011, soit la veille de votre communiqué, le ministre catholique du Pakistan, Shabbaz Bhatti, est à son tour assassiné, motif pris de son opposition à la peine de mort pour blasphème.

Réaction de l'Evêque de Nice : **aucune**

Le 5 mars 2011, 4000 musulmans incendient les églises de Sainte Mina et Saint Georges (à 30 kms du Caire) au motif qu'une jeune femme, musulmane, aurait une liaison avec un copte.

Réaction de l'Evêque de Nice : **aucune**

J'arrête là le recensement non exhaustif de toutes les occasions qui vous étaient données d'affirmer votre position d'Evêque catholique au titre de ce « *vivre ensemble* » que vous placez vous-même sous

l'invocation de « *l'unité de tout le genre humain* » (Lumen gentium § 1) mais qui s'arrête manifestement aux portes de votre diocèse.

A défaut donc de manifester une sollicitude universelle, vous pouviez au moins faire part de votre désapprobation lorsque le 8 décembre dernier, à quelques mètres de votre cathèdre, [une procession de fidèles catholiques niçois a été insultée aux cris de « Allahou akbar »](#), les chants à l'Immaculée Conception étant couverts par les youyous et les blasphèmes de ceux avec qui vous souhaitez un « *vivre ensemble* » non réciproque.

Vous n'avez vu là ni « *discrimination* » ni « *vexation* » puisqu'une fois de plus, votre silence religieux correct a dû servir de réconfort à ceux dont vous avez la charge pastorale.

Cette abstention ne fait jamais qu'ajouter, comme dans tant d'autres circonstances (ex : le mutisme de la quasi-totalité de l'épiscopat français lors de la légalisation de l'avortement) à la tradition bien établie dans l'Eglise gallicane du « *flumini obsequi* ».

Pourtant vous venez de démontrer que vous pouvez manifester une indignation.

La place n'est pas ici de disserter sur le sophisme consistant à vous prévaloir de la déclaration *Nosstra Aetate*, en oubliant opportunément *Dignitatis Humanae* sur la liberté religieuse et le décret *Ad Gentes* sur l'activité missionnaire de l'Eglise.

En revanche vos études d'islamologie doivent être bien lointaines si vous n'avez pas souvenir de ce que dit le Coran :

« *Quand vous rencontrez des infidèles, tuez-les jusqu'à en faire un grand carnage et serrez fort les entraves des captifs* » (chapitre 47, 4)

Lettre ouverte à Monseigneur Louis Sankalé, Evêque de Nice, à propos de l'apéro porchetta-rosé

Je vous recommande aussi de consulter l'index publié par l'ONG « PORTES OUVERTES » pour constater que sur les huit pays classés en tête de la persécution des chrétiens, sept pays à majorité musulmane, ne laissent ravir la première place que par ... la Corée du Nord.

Dans le monde entier, l'Islam est une force d'oppression et les chrétiens sont persécutés sous les formes les plus diverses, de l'expulsion des prêtres catholiques comme au Maroc, de l'interdiction du culte comme en Arabie Saoudite, de la peine de mort et de l'assassinat comme au Pakistan, en Indonésie, aux Philippines, etc.

Mais ce que vous dénoncez en usant de vos fonctions, ce n'est pas l'assassin ni le persécuteur, mais ceux qui se lèvent pour défendre, les uns leur foi, les autres leur civilisation et à tout le moins leur mode de vie.

Adeptes, sauf erreur de ma part, du principe de laïcité et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui vous fait juge de la liberté d'expression politique de l'association sur laquelle vous appelez la sanction des autorités civiles ?

Qui vous a établi comme procureur pour réclamer « *des représentants de l'Etat et des élus, l'application de l'esprit (sic) et de la loi de la République* » ?

S'il y a une « initiative honteuse »,
Monseigneur, c'est votre communiqué.

Je n'aurais pas la prétention d'ajouter ma prière à celle que le Christ a déjà adressée à son Père sur la croix, lorsqu'Il a embrassé dans sa supplication l'innombrable cohorte de ceux « *qui ne savent pas ce qu'ils font* ».

Je vous serais reconnaissant en revanche de prier pour le simple fidèle que la contribution que vous croyez devoir apporter, en tant qu'Evêque de Nice,

à l'islamisation galopante, conduit et contraint à admonester son pasteur.

A Nice, le 17 mars 2011

Henri-Charles LAMBERT

Baptisé le 24 juin 1951 à Sainte-Marie Saint-Charles, Alger.

Cet article a été posté le Mardi 22 mars 2011 à 9:38 dans la catégorie [Actualité](#), [Islamisation](#), [Sur le terrain](#). Vous pouvez suivre les réponses à cet article grâce au flux [RSS 2.0](#). Vous pouvez [laisser un commentaire](#), ou un [trackback](#) depuis votre propre site.